

Pomme de terre

du 3 juillet 2014



En résumé :

- **Milidou : conditions défavorables au mildiou au cours des derniers jours mais risque élevé de nouvelles contaminations dans les prochains jours avec les pluies annoncées.**

Sur la base de données prévisionnelles, le seuil de nuisibilité devrait être atteint au cours des 3 prochains jours.

MILIDIOU

Observations sur le réseau

Situation globalement bien maîtrisée mais de nouvelles taches de mildiou, voire quelques foyers, ont encore été signalés en début de semaine en parcelle et dans les jardins sur l'ensemble de la Région.

Rappel : Le mildiou étant bien présent dans l'environnement, la protection des parcelles doit être soignée en faisant notamment attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*.

Situation au 3 juillet 2014 : informations du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Pour rappel, le seuil de nuisibilité dépend d'une part du niveau de risque, traduit par le potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître »), et d'autre part des conditions climatiques, qui permettent ou pas l'expression du potentiel de sporulation.

La 5^e génération a terminé son incubation dans toutes les stations : le risque mildiou est donc présent sur toutes les variétés (sensibles, intermédiaires et résistantes).

Le nombre de générations n'a que très peu progressé depuis le début de la semaine et le seuil de nuisibilité n'a été atteint que dans une station (Rouvray) le 1^{er} juillet.

Les pluies orageuses du week-end dernier ont relancé de nouvelles générations qui ont incubé au cours de la semaine. L'incubation étant terminée, le potentiel de sporulation (quantité potentielle de maladie) ré-augmente à nouveau. Il est maintenant suffisamment élevé, notamment dans l'Eure-et-Loir et le Loiret, pour que le niveau de risque soit redevenu très élevé.

En cas de pluies dans les prochains jours et en début de semaine prochaine comme annoncé, les conditions devraient être favorables à l'émission de spores. Le seuil de nuisibilité engendrant de nouvelles contaminations devrait être atteint, notamment le 5 juillet.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs - Agrophithiviers, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018



Situation épidémiologique au 3 juillet 2014

Département	Stations météo	Génération(s) en cours au 03/07	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Niveau de risque au 03/07	Seuil de nuisibilité atteint du 03/07 au 05/07		
					VS*	VI*	VR*
Eure-et-Loir (28)	Chartres (10h)	6	-	très fort	OUI	OUI	OUI
	Guillonville (8h)	11	-	très fort	OUI	OUI	OUI
	Louville (8h)	11	-	très fort	OUI	OUI	OUI
	Pré-Saint-Evrault (8h)	11	-	très fort	OUI	OUI	OUI
	Rouvray (7h)	8 - 9	01/07	très fort	OUI	OUI	OUI
	Viabon (8h)	12	-	très fort	OUI	OUI	OUI
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (7h)	8	-	nul	OUI	OUI	OUI
	Ouzouer le Marché (13h)	11	-	nul	OUI	OUI	OUI
	St Léonard en Beauce (5h)	11	-	nul	OUI	OUI	OUI
Loiret (45)	Amilly (11h)	7	-	nul	OUI	OUI	OUI
	Boisseaux (10h)	12	-	très fort	OUI	OUI	OUI
	Férolles (10h)	9	-	très fort	OUI	OUI	OUI
	Gien (10h)	10	-	très fort	OUI	OUI	OUI
	Outarville (9h)	10	-	très fort	OUI	OUI	OUI
	Pithiviers (10h)	6	-	nul	OUI	OUI	OUI

génération incubée

* VS = variétés sensibles VI = variétés intermédiaires VR = variétés résistantes

Analyse du risque et prévisions

Prévisions météo : conditions pluvio orageuses pour les 5 jours à venir potentiellement favorables au mildiou accompagnées d'une baisse des températures.

Rappel : pour que la sporulation ait lieu, il faut une température comprise entre 3 et 26°C (optimum à 21°C), une humidité relative supérieure à 90% et une végétation dense.

Analyse du risque : le niveau de risque est redevenu très fort, notamment dans l'Eure-et-Loir et le Loiret. Sur la base des données prévisionnelles, avec les conditions pluvio orageuses annoncées, le seuil de nuisibilité devrait être dépassé dans toutes les stations au cours des prochains jours et en début de semaine prochaine, et plus particulièrement à partir du 5 juillet prochain.

Vigilance notamment dans les secteurs où du mildiou a été détecté dans l'environnement et/ou en parcelle.



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.
Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches
PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs - Agropithiviers, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France,.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018